



Raison sociale
SFTS SAS

Activité
Sous-traitant en traitement de surface (nickelage, chromage, zingage, étamage, etc.)

Localisation
Sury-Le-Comtal (42)

Effectif 30

CA 3,2 M€ (2016)

Contact et fonction
Sébastien FRAISSE,
Président
Tél. : 04 77 30 08 63
fraisse@sfts.fr

Fiche témoignage

SFTS

Effluents de traitement de surface : défricher les pistes d'amélioration...

SFTS (Société Forézienne de Traitement de Surface) est une entreprise familiale créée en 1980, au cœur de la région stéphanoise.

Attentif aux enjeux environnementaux, SFTS dispose d'une station d'épuration de taille appréciable (500 m²) et s'est convertie au Chrome III dès 2010 sur ces formulations de chromage décor. Souhaitant se prémunir contre des exigences réglementaires qui ne manqueront pas de se renforcer dans le futur, SFTS a bénéficié du programme CD2Pro pour défricher les possibilités d'amélioration du traitement de ses effluents.



« Notre entreprise a toujours été précurseur dans le domaine de l'environnement : rénovation de notre station d'épuration en 2000, remplacement du traitement au Chrome VI par le Chrome III dès 2010, bien avant que cela ne devienne obligatoire. Nous restons attentifs et souhaitons pouvoir répondre, voire devancer les nouvelles exigences réglementaires, avec des niveaux de rejets toujours plus bas. Le Cetim nous a aidé à y voir plus clair dans les options possibles, et à mettre en évidence celles qui étaient techniquement et financièrement envisageables. »

Sébastien FRAISSE, président

Gains économiques

- Pas encore chiffrables, mais :
- + Image de responsabilité environnementale renforcée
 - + Conformité avec les réglementations environnementales

Gain environnemental

- + A terme, réduction supplémentaire des impacts sur l'environnement

Régulièrement confrontée aux demandes des organismes environnementaux (Dreal, etc.), SFTS fait appel depuis de nombreuses années au Cetim pour l'aider dans cette démarche et se montrer responsable. Actuellement en conformité totale avec les exigences réglementaires mais souhaitant être à même de s'adapter au plus près des réglementations à venir, SFTS a bénéficié du programme

CD2Pro pour défricher les différentes solutions possibles d'amélioration, évaluer leur faisabilité technique et chiffrer les investissements et coûts d'exploitation correspondants. La piste de l'évaporation sous vide (qui permettait de supprimer la station d'épuration, fort coûteuse) a ainsi été écartée en raison de ses coûts d'investissement et d'exploitation non économiquement suppor-

tables. D'autres pistes plus raisonnables ont été également examinées, en particulier celle d'un pré-traitement par évaporation sous vide aux postes les plus polluants, ce qui permettrait de réduire le volume des effluents et les flux polluants à traiter. SFTS a été accompagnée avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Cetim.

"TÉMOIGNAGE"

Dans le cadre du programme CD2Pro, les experts du Cetim dans le domaine du traitement des effluents de traitement de surface ont analysé nos procédés de traitement, proposé diverses solutions techniques possibles, et évalué leur fai-

sabilité technico-économique. Notre décision n'est pas encore prise quant à la solution à retenir, mais nous sommes prêts pour l'avenir. En outre, l'attitude « responsable » de SFTS ne peut que renforcer encore son image « environne-

mentale » auprès de nos clients, très sensibles à nos efforts et à notre station d'épuration, placée au cœur des activités de l'entreprise.

Sébastien Fraisse,
Président

ACTION DE AMBITION PME POUR 2015-2017

LE PROGRAMME ACCÈS RHÔNE-ALPES CD2PRO "COMPÉTITIVITÉ DURABLE PRODUIT PROCESS"

CD2PRO : CRÉER DE LA VALEUR EN ÉCONOMISANT LES RESSOURCES

En alternant journées collectives et individuelles, le programme a permis à 50 entreprises de monter en compétence sur la compréhension des impacts environnementaux et de créer de la valeur en économisant les ressources. Ainsi, le programme CD2Pro contribue à l'économie circulaire.

À l'issue d'une journée gratuite de qualification technique du besoin, 20 entreprises ont pu bénéficier de l'aide d'un consultant pour résoudre un problème technologique, pour réaliser une évaluation globale de projet et/ou un accompagnement de projet sur leurs produits ou procédés. Quelle que soit l'option, les entreprises ont bénéficié de 4 jours de séminaires collectifs, favorisant échanges, retours d'expériences et partage de bonnes pratiques.

Demande de sobriété dans l'utilisation des ressources



+ ACCÈS Rhône-Alpes NETPROS74, Produire Propre, Écoconception, Écoprocess : plus de 120 entreprises accompagnées en 5 ans...

La Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Cetim ont contribué financièrement de 2015 à 2017 à l'accompagnement de 50 PME dans leurs projets de technologies propres ou d'écoconception.

Retrouvez d'autres témoignages d'industriels sur <http://ambitionpme.auvergnerhonealpes.fr/>